



CPIE – A Rinascita

Coordination régionale de la Fête de la Science

Guide

Appel à projets

fête de
la Science



PREAMBULE

LA FETE DE LA SCIENCE 2018 EN CORSE

Coordonnée en région Corse par le CPIE - A Rinascita, initiée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et soutenue par la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie et la Collectivité de Corse, la Fête de la Science est une manifestation nationale ouverte à tous, gratuite et conviviale.

Au fil des années, la **Fête de la Science est devenue le rendez-vous incontournable** pour tous les passionnés et plus largement, pour tous les curieux. Cette année encore, cet événement sera l'occasion de rapprocher la communauté scientifique de la société civile : expositions, ateliers interactifs, rencontres, débats, portes ouvertes et conférences seront l'opportunité d'appréhender de manière ludique et originale la science dans toute sa diversité et dans toute sa dimension.

Cette année la Fête de la Science se déroulera en 2 temps : **du 6 au 22 octobre et du 10 au 18 novembre**

Face à la montée du climato scepticisme, à la contestation de certains faits scientifiques (débat sur les vaccins...), à la persistance de certains préjugés (les garçons sont meilleurs en sciences), au développement des fausses nouvelles (fake news) ... l'édition 2018 de la Fête de la science s'empare de la thématique des idées reçues. Comment se forme une idée reçue ? Comment passe-t-on d'une idée reçue à une rumeur publique ? Quelle différence entre idées reçues et fausses informations (fake news) ? En quoi la démarche scientifique est-elle en mesure d'aider chaque citoyen à valider ou à démonter des idées reçues ? En quoi est-elle plus valide que les croyances ?

La Fête de la science 2018 a une double ambition : contribuer au débat public et développer l'esprit critique, notamment chez les jeunes, afin qu'ils puissent faire face à la désinformation et aux fausses nouvelles, comprendre que tous les contenus ne se valent pas, et faire la part des choses entre réactions affectives et raisonnement construit.

Le succès de cette manifestation repose sur **la mobilisation des acteurs culturels, scientifiques et éducatifs de la région** : laboratoires de recherche, Université de Corse, établissements scolaires, musées, médiathèques, centres sociaux et culturels, associations... ainsi que celle des sites naturels ou industriels et des entreprises.

C'est pourquoi nous vous invitons à inscrire la Fête de la Science comme un moment important au sein de votre structure.

Pour cette nouvelle édition, 3 opérations phares seront programmées, à savoir **2 journées dédiées aux scolaires dans le Cap Corse et à l'Université de Corse**, et **1 journée dédiée aux familles et au grand public en Corse du Sud (dans la région de Porto-Vecchio)**.

La coordination régionale de la Fête de la Science incite l'ensemble des acteurs de CSTI insulaires à se mobiliser durant cette période afin de profiter de la médiatisation de l'ensemble des initiatives dans les microrégions et ainsi mieux valoriser vos actions.

Ce guide vous présente l'ensemble des informations relatives à cette manifestation, en termes de « conditions de participation »

1. Comment fêter la science ?

Quelles que soient leurs formes, les actions doivent permettre de découvrir le monde des sciences et servir de cadre à la rencontre du grand public avec les scientifiques. Fêter la science se fait de façon très diverse : conférence, exposition, atelier de découverte ou de pratique scientifique, débat/rencontre, jeu, concours, défi, visite de site, projection, spectacle scientifique, accueil de chercheur dans les classes etc.

2. Qui peut participer ?

Chacun, à sa manière, peut participer à cette manifestation. C'est la diversité et le nombre de partenaires, acteurs locaux de la culture scientifique et de la culture au sens large qui donnent à la Fête de la Science son foisonnement de manifestations et son rayonnement : Musées, centres de recherche, universités, collectivités locales, associations, établissements scolaires, bibliothèques, théâtres, entreprises, industries, pôles de développement économique et technologique...

3. Quel est le public concerné ?

Les projets proposés doivent s'adresser à tous les types de public, privilégiant, pendant le week-end, l'accès au plus large public possible.

4. Vers la labellisation...

Les projets doivent répondre aux règles du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la coordination régionale. Pour être labellisés, ils doivent répondre aux critères suivants :

- ✓ **Proposer une ou plusieurs opération(s) en rapport direct avec le monde des sciences (recherche scientifique et/ou applications de la recherche).**
- ✓ **Impliquer impérativement un chercheur ou un scientifique référent pour garantir la validité des informations véhiculées.**
- ✓ **Assurer l'accessibilité à tout type de publics qu'ils soient avertis ou novices. Principe de gratuité. Les lieux dont l'activité habituelle fait intervenir un droit d'entrée sont tenus d'assurer un libre accès aux espaces accueillant des opérations labellisées.**
- ✓ **Principe d'originalité. La Fête de la Science doit être l'occasion de présenter un événement inédit et spécifique à la manifestation.**

5. Calendrier

- **Mi-juillet : Appel à projets**

Les porteurs de projets remplissent leurs fiches d'appel à projets et les renvoient à la coordination régionale. **La date limite de réception des fiches complétées est fixée au 31 aout 2018.**

Vous pourrez procéder vous-même directement à l'inscription de votre projet. Pour cela il vous suffira de vous rendre sur notre site internet www.sciences-corse.fr.

- **31 août 2018** : Réception des projets par la coordination régionale.

Soumission au comité de pilotage pour labellisation / Préparation du programme régional et du matériel de communication.

- **Fin Septembre 2018**

- Diffusion du programme dans les écoles et auprès du grand public / Inscription des scolaires aux ateliers / Inaugurations
- Diffusion du matériel de communication aux acteurs
- Lancement de la campagne de communication.

- **Fête de la Science : du 6 au 14 octobre et du 10 au 18 novembre**

Un soupçon d'idée, une dose d'énergie, une cuillerée d'accompagnement et une grande quantité de Science,

...une recette assurée !

Rejoignez-nous pour « Fêter la Science » et faire découvrir aux publics la

Science sous toutes ses formes.

6. Votre engagement

Les projets labellisés doivent impérativement :

- ✓ Apposer le logo de la Fête de la Science sur tous les supports de communication.
- ✓ Rappeler que son opération s'inscrit dans le cadre de la Fête de la Science en faisant apparaître de quelque manière que ce soit cette phrase : « **Manifestation nationale soutenue par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, avec le concours de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie et la Collectivité de Corse, coordonnée en Corse par le CPIE - A Rinascita** ».
- ✓ Utiliser sur les lieux des manifestations la signalétique et les éléments officiels de communication de la Fête de la Science avec la présence des logos (le logo de la Fête de la Science, logo du Ministère,). Ces supports seront fournis par la coordination régionale.
- ✓ Transmettre rapidement à la coordination une évaluation de l'action menée : nombre de participants, photographies, témoignages ainsi que tout retour qualitatif ou quantitatif permettant d'établir rapidement un bilan de la Fête de la Science.

IMPORTANT : La coordination régionale ne participe pas au soutien financier des projets pour l'édition 2018 de la Fête de la science.

PRESENTATION DE LA COORDINATION REGIONALE DE LA FETE DE LA SCIENCE 2018 EN CORSE

Coordination régionale de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI)

Le CPIE - A Rinascita est une association loi 1901 qui a été fondée en Mai 1975, par Antoine Feracci. Labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Corte-Centre Corse depuis juin 2007. Notre structure est fortement ancrée sur son territoire et se positionne sur l'entrée environnementale du développement durable à travers trois modes d'agir : chercher, développer et transmettre. En 2011, notre association a été positionnée par l'Etat, la région, la DRAC et le rectorat comme coordination régionale de la CSTI, avec pour mission d'offrir de nouvelles perspectives de développement de la culture scientifique en Corse. Dans un contexte national en pleine mutation, avec une place croissante accordée à la culture scientifique dans les politiques publiques, notre projet ambitionne de mettre en œuvre une politique cohérente de la CSTI au plus près de la population en s'appuyant sur des relais locaux et sur des centres de ressources. Il s'agit d'offrir à tous les territoires insulaires et donc à l'ensemble de la population, équilibre et équité, dans le domaine de la CSTI.

Contacts :

Coordination régionale de la Fête de la Science – Matteu QUIRICONI et Frédéric MARIANI

CPIE – A RINASCITA – Coordination régionale de la CSTI

Tél : 04.95.47.72.39 / Port. : 06.89.33.26.91– contact-csti@cpie-centrecorse.fr

www.sciences-corse.fr